

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
22 MAI 2015 FOVAHM
18h30-19h15

Excusés : *Pierre Schupbach, Christophe Thétaz, Yann Guex, Marie-Christine Barmaz, Anne Pierroz-Cassaz, Raphaèle Biollaz, Stéphanie Walpen, Pierre-Alain Corthay, Nicolas Vouilloz, Aurélie Buffat, Julie Melly.*

1. Accueil et bienvenue

Le vice-président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes ainsi que la collaboration avec Avenir Social et le SSP.

2. Présentation des options

Suite à notre courrier du mois précédent, un candidat au poste de président s'est annoncé qui reprendrait le poste de président et de secrétaire.

Le SSP et Avenir Social nous ont également proposé des conditions d'admission au sein de leurs associations mais cela signifie également une perte d'identité de l'avalts. Le vice-président et la secrétaire ont rencontré les deux associations pour approfondir les différentes options. Ces options ne sont pas développées à l'assemblée car un candidat se propose. Si le poste de président/secrétaire est accepté, les collaborations avec le SSP et Avenir Social ne seront pas votées.

Jean-Daniel Nanchen, le candidat au poste de présidence / secrétariat se présente aux membres de l'assemblée et développe ses intérêts à occuper ce poste au sein du comité. Il aimerait cumuler les deux charges présidence ainsi que le poste de secrétaire qui est rémunéré.

De plus, Aline Blanchard se présente pour la coordination du secteur animation socioculturelle et sera nommée à la prochaine assemblée générale.

3. Nominations

Pour rappel, les personnes suivantes ont démissionné à la dernière assemblée générale :

- Poste de président vacant depuis une année,
- Secrétaire,

- Coordination animation socio-culturelle,
- Caissière.

La candidature de Jean-Daniel Nanchen, pour le poste de président-secrétaire dès le premier septembre 2015 est validée par applaudissement et acceptée à l'unanimité.

Comme personne ne se présente pour le poste de caissier, Estelle Dini assumera donc ce poste jusqu'à la prochaine AG.

4. Proposition des étudiants

L'association des étudiants propose une adhésion automatique des étudiants mais à un tarif moindre que les 40.- exigés pour le moment à nos membres étudiants.

L'intérêt est de faire venir les étudiants et qu'ils restent à l'avalts ensuite. Il s'agit d'une cinquantaine d'étudiants par année. Il faudrait donc adapter le tarif de tous les étudiants. Jean-Henri propose une baisse de cotisation à 20.- pour les étudiants à plein temps, et on reste à 40.- pour les étudiants en emploi. Le but est que l'adhésion soit automatique et que l'association des étudiants cotise directement à l'avalts pour eux.

Ce qui est important est la masse des membres, c'est un moyen d'avoir de nouveaux membres automatiques. Ce qu'il manque dans cette démarche est qu'il n'y a pas d'acte volontaire de la part des étudiants. Une proposition plus claire sera faite à la prochaine assemblée générale. Il faut étudier combien des membres étudiants actuels sont restés à l'avalts en payant une cotisation complète.

PV pris le 22 mai 2015

Pour le comité :

Rachel Abbet

secretariat@avalts.ch